



PROGRAMME DE FORMATION PREMIERS SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1

PROGRAMME | 7H | 1 JOUR | INTER OU INTRA ENTREPRISES

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

L'Unité d'Enseignement « **Prévention et Secours Civiques de niveau 1 – P.S.C. 1** » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles L721-1 du code de la sécurité intérieure et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.



Public concerné

Toutes personnes citoyennes âgées de 10 ans minimum, qui désire acquérir les capacités nécessaires pour exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.



Pré requis

Aucun



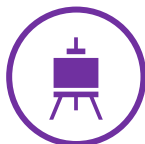
Nombre de participants

4 minimum à 10 maximum par session



Rythme de formation/horaires

Temps plein – 1 journée de 7h – horaires en centre : 09h-12h30/13h30-17h – horaires en entreprise : à définir avec le client



PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil et présentation des participants à la formation.

- 1-Prévention des accidents de la vie courante
- 2-Protection, alerte et protection des populations
- 3-Alerte
- 4-Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- 5-Hémorragies externes
- 6-Plaies
- 7-Brûlures
- 8-Traumatismes
- 9-Malaise
- 10-Perte de connaissance
- 11-Arrêt cardiaque



ASS FORMATION – 113 RUE ALPHEE MAZIERAS 24000 PERIGUEUX – 05.53.06.86.47 – formation@groupe-ass.com

Qui peut financer ma formation ?

Que vous soyez un professionnel, une entreprise ou un particulier vous pouvez demander une prise en charge auprès d'un organisme, nous vous donnons ci-dessous les principaux dispositifs de prise en charge :



Pour apprendre un métier : le contrat d'apprentissage, le contrat de professionnalisation ; la période de professionnalisation, les emplois d'avenir.



Pour obtenir une qualification ou une certification reconnue :

- Le CPF (Compte personnel de formation)
- Le CIF (Congé individuel de formation)
- La VAE (Validation des acquis de l'expérience)
- Le FIA (Formation Individuelle AGEFIPH)



Pour Faciliter le retour à l'emploi – LE POLE EMPLOI

- Le CSP (Contrat de sécurisation professionnelle)
- La POE Individuelle ou collective (préparation opérationnelle à l'emploi)
- L'AIF (Aide Individuelle à la Formation)
- L'AFPR (action de formation préalable à l'embauche)



Autres financements :

- Le PFE (Plan de formation entreprise)
- L'entretien professionnel, le CEP (Conseil en évolution professionnelle)

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un **certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C. 1**, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007, est délivré aux stagiaires qui ont :



- Participé à toutes les phases de la formation ;
- Fait réaliser ou réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
- Participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret).

Pour garder le bénéfice du **certificat de compétences de « Citoyen de Sécurité Civile » - P.S.C. 1**, une formation continue n'est obligatoire. Néanmoins, celle-ci est vivement conseillée.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT



Exposés théoriques, mises en situation pratiques, études de cas et partage d'expériences.

Liste du matériel pédagogique :

- Matériel informatique : PC - Vidéoprojecteur - Imprimante - Caméscope.
 - Matériel Secourisme : Mannequins adultes, enfants et nourrissons / défibrillateur semi-automatique / matériels de mises en situation
- Formateur Habilité SECOURISME/SST par l'INRS.



TARIF DE L'ACTION DE FORMATION

Formation INTRA : Nous consulter pour un groupe de 4 à 10 personnes

Formation INTER : 70€ / participant / jour



LIEU DE LA FORMATION

Formation INTRA : Chez le client (déplacement avec notre matériel pédagogique)

Formation INTER : Organisme de formation A2S FORMATION – 113 Rue Alphée Maziéras 24000 PERIGUEUX



Site web :
www.a2sformation.com



Contact :
05 53 06 86 47



Adresse email:
formation@groupe-ass.com